

Description du service

Durée : SST INITIAL 14 Heures, MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCE(MAC) 7 Heures

Prérequis et Public visé :

La formation s'adresse à tous les membres du personnel souhaitant devenir SST,

Objectifs de la formation :

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et sécurité au travail.

A la fin de la formation, le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Programme détaillé :

L'enseignement est reparti entre la théorie (40%) et la pratique (60%).

- être capable d'intervenir face à une situation d'accident
- être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels
- situer le SST dans la santé et sécurité au travail situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- contribuer à la mise en œuvre des actions de prévention
- informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise
- protéger - examiner la victime - faire alerter ou alerter - secourir

Organisation de la formation :

Formateur certifié par l'INRS

Lieu et date : à définir avec l'entreprise.

Participants : de 4 à 10 personnes



Moyens pédagogiques et techniques :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, documents et supports de formation projetés, exercices sur mannequins
Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation - feuilles de présence - questions orales ou écrites (QCM) - mises en situation - formulaires d'évaluation de la formation.

Evaluation :

L'évaluation des acquis se fait en fin de formation : Lors de simulation de situations réelles d'accidents les procédures de protection et les gestes de secours sont revus. Pour chaque situation une mesure de prévention est proposée par le salarié.

Recyclage :

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période, le SST devra suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences de 7 heures.

Tarif par groupe : nous contacter